



Codes des disciplines de recherche proposées

Code :

Discipline principale :

Code :

Discipline secondaire :

Titre de la chaire d'excellence en recherche du Canada proposée

Donnez un titre court à la chaire (p. ex. Chaire d'excellence en recherche du Canada en économie de l'environnement). Le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada se réserve le droit de le modifier.

Titre du programme de recherche proposé

Le titre du programme de recherche proposé doit être bref (moins de 75 caractères). Il doit également être valable du point de vue scientifique et technique, compréhensible pour un public scientifique ou technique et approprié à l'emploi dans la presse. Le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada se réserve le droit de le modifier avant de nommer publiquement le titulaire de chaire.

Résumé du programme de recherche proposé

Résumez le programme de recherche proposé (maximum de 300 mots) dans un langage approprié à la publication. Il ne doit pas s'agir d'un sommaire, mais plutôt d'une description du programme de recherche qui sera mené si la chaire est attribuée. Ce résumé doit être rédigé à la troisième personne du singulier et comprendre un bref énoncé des objectifs de recherche et de l'approche qui sera adoptée pour les atteindre. Il doit également exposer le mérite intellectuel du programme ainsi que l'impact socio-économique et environnemental général qu'il pourrait avoir. Il pourrait servir à présenter le programme de recherche au public. Par conséquent, il doit être facilement compréhensible par un lecteur non spécialisé.

Mots clés

Choisissez au plus cinq mots clés ou phrases clés pour décrire le programme de recherche proposé (séparez-les par une virgule).



Contribution du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada

Indiquez comment vous comptez utiliser les fonds versés par le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada pour chacun des postes budgétaires énumérés ci-dessous. Les dépenses réelles peuvent différer des dépenses prévues, à condition que les lignes directrices du Programme concernant l'utilisation des fonds soient respectées (à ce sujet, consultez la section « Administration financière » du site Web du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada à l'adresse suivante : <http://www.cerc.gc.ca/cpac-pcac-fra.shtml>). Ces renseignements sont demandés à des fins d'évaluation, d'administration et d'obligation de rendre compte. Ils seront comparés aux renseignements financiers fournis dans les rapports annuels.

	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5	Année6	Année7	Total
Salaire du titulaire								
Salaire et avantages versés au titulaire (y compris les gratifications)								
Coûts de recrutement et de réinstallation et frais de remplacement du titulaire en ce qui a trait à sa charge d'enseignement								
Salaires et avantages versés à des étudiants								
1er cycle								
2e cycle								
3e cycle								
Salaires et avantages versés à des non-étudiants								
Stagiaires postdoctoraux								
Autres (commis, secrétaire, assistants de recherche, associés de recherche)								
Autres coûts directs								
Frais d'acquisition de matériels et de fournitures et autres frais connexes								
Frais de déplacements et d'ateliers (y compris le travail sur le terrain)								
Frais d'acquisition d'équipements								
Services professionnels et techniques								
Autres coûts directs (précisez)								
Coûts indirects (jusqu'à équivalence de 25 p. 100 du total des coûts directs)								
Frais d'entretien et d'exploitation du matériel de recherche et des autres ressources utilisées pour la recherche								
Frais administratifs								
Autres coûts indirects (précisez)								
Total (maximum de 10 M\$)								

*Pour savoir ce qui constitue les coûts directs et indirects, consultez la section « Administration financière » du site Web du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada à l'adresse suivante : <http://www.cerc.gc.ca/cpac-pcac-fra.shtml>.



Contribution de l'université

Indiquez les fonds supplémentaires qui seront déboursés par l'université pour appuyer le titulaire de chaire d'excellence en recherche du Canada et son équipe (c. à d. le groupe de chercheurs à votre institution qui travailleront avec la chaire dans le cadre du programme de recherche proposé, qu'ils soient financés par le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada ou par d'autres sources). Ces renseignements sont demandés à des fins d'évaluation, d'administration et d'obligation de rendre compte. Ils seront comparés aux renseignements financiers fournis dans les rapports annuels.

	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5	Année6	Année7	Total
Salaire du titulaire								
Salaire et avantages versés au titulaire (y compris les gratifications)								
Coûts de recrutement et de réinstallation et frais de remplacement du titulaire en ce qui a trait à sa charge d'enseignement								
Salaires et avantages versés à des étudiants								
1er cycle								
2e cycle								
3e cycle								
Salaires et avantages versés à des non-étudiants								
Stagiaires postdoctoraux								
Autres (commis, secrétaire, assistants de recherche, associés de recherche)								
Autres coûts directs								
Frais d'acquisition de matériels et de fournitures et autres frais connexes								
Frais de déplacements et d'ateliers (y compris le travail sur le terrain)								
Frais d'acquisition d'équipements								
Services professionnels et techniques								
Autres coûts directs (précisez)								
Coûts indirects								
Frais d'entretien et d'exploitation du matériel de recherche et des autres ressources utilisées pour la recherche								
Frais administratifs								
Autres coûts indirects (précisez)								
Investissements des organismes								
Nouveaux programmes								
Nouveaux centres, instituts, etc.								
Total								

*Pour savoir ce qui constitue les coûts directs et indirects, consultez la section « Administration financière » du site Web du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada à l'adresse suivante : <http://www.cerc.gc.ca/cpac-pcac-fra.shtml>.



Contribution d'autres sources

Indiquez les fonds supplémentaires qui seront déboursés par des sources autres que le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada ou l'université pour appuyer le titulaire de chaire et son équipe (p. ex. ministères et organismes fédéraux, organismes subventionnaires provinciaux et autres ministères provinciaux et territoriaux pertinents, oeuvres de bienfaisance, organismes non gouvernementaux, industrie et organisations internationales). Les contributions en nature sont également acceptées, à condition de le préciser. Ces renseignements sont demandés à des fins d'évaluation, d'administration et d'obligation de rendre compte. Ils seront comparés aux renseignements financiers fournis dans les rapports annuels.

	Année1	Année2	Année3	Année4	Année5	Année6	Année7	Total
Établissements (fonds propres, fonds détenus en fiducie, Fondation de l'établiss								
Gouvernement fédéral (ministères ou organismes)								
Gouvernements provinciaux (ministères ou organismes)								
Autres sources gouvernementales (municipales ou étrangères)								
Entreprises privées								
Organismes à but non lucratif								
Autres								
Total (en nature)								
Total (argent comptant)								
Total								

*Pour savoir ce qui constitue les coûts directs et indirects, consultez la section « Administration financière » du site Web du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada à l'adresse suivante : <http://www.cerc.gc.ca/cpac-pcac-fra.shtml>.



Lettres de recommandation

Indiquez le nom et l'affiliation de deux personnes qui rédigeront des lettres de recommandation dans le cadre de cette mise en candidature. Chaque candidature doit comprendre deux lettres de référence provenant de différentes sources, y compris de répondants provenant de différents pays, comme preuve de leadership international. Ces deux lettres doivent provenir de personnes qui ont une autorité internationale dans le domaine de recherche en question et qui ne se trouvent pas en situation de conflit d'intérêts avec le candidat. Elles doivent également souligner le calibre international du candidat ainsi que le l'impact de sa recherche et la valeur de ses contributions.

Conflit d'intérêts

Les répondants sont en conflit d'intérêt s'ils :

- ont été mis en candidature pour une chaire d'excellence en recherche du Canada;
- sont affiliés à l'établissement qui effectue la mise en candidature (y compris les hôpitaux ou les instituts de recherche) ou à un organisme recevant un appui financier de cet établissement;
- ont un lien personnel avec le candidat (y compris, être un ami, un parent, un ancien superviseur de thèse ou un étudiant ayant été sous sa supervision);
- ont collaboré avec le candidat au cours des cinq dernières années (p. ex. avoir été son cochercheur ou avoir produit des publications avec lui);
- participent au programme de recherche proposé;
- tirera profit des résultats de la recherche.

Format

Les lettres de recommandation doivent être datées et comprendre les renseignements suivants :

- le nom, le poste, l'établissement, l'adresse de courriel et le numéro de téléphone du répondant;
- le nom du candidat;
- la durée depuis laquelle le répondant connaît le candidat et la capacité dans laquelle il le connaît.

Les lettres de référence doivent être envoyées par la poste, par courriel ou par télécopieur d'ici minuit le dernier jour de la période allouée pour la présentation des candidatures. Si elles sont envoyées par courriel ou par télécopieur, leur copie originale doit également être envoyée par la poste.

Les lettres de recommandation doivent être postées directement par les répondants à l'adresse suivante :

Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada
350, rue Albert, 16e étage C.P. 1610
Ottawa (Ontario) Canada
K1P 6G4

Courriel : information@cerc.gc.ca
Télééc. : 613-943-3282

Remarque :

- La Loi sur la protection des renseignements personnels stipule que les candidats peuvent, sur demande, avoir accès aux lettres de référence les concernant. Toutefois, l'identité des auteurs des lettres ne peut leur être dévoilée.
- Les candidatures qui ne seront pas accompagnées de toutes les lettres de référence nécessaires ou qui ne respectent pas les conditions énoncées ci-dessous en ce qui concerne les conflits d'intérêts seront rejetées.
- Les lettres qui ne seront pas envoyées directement au secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada seront refusées.

Nom du répondant

Établissement affilié

_____	_____
_____	_____



Examineurs proposés

Les universités sont invitées à proposer cinq examineurs potentiels par candidature. Les examineurs ne peuvent pas :

- être membre du corps professoral d'une université canadienne (sauf les professeurs associés)
- être affiliés à l'établissement qui présente la candidature (y compris les hôpitaux ou les instituts de recherche) ou à un organisme recevant un appui financier de cet établissement;
- avoir occupé un poste au sein de l'établissement qui présente la candidature pendant les cinq dernières années;
- avoir collaboré avec le candidat au cours des cinq dernières années (p. ex. avoir été son cochercheur ou avoir produit des publications avec lui);
- avoir un lien personnel avec le candidat (y compris, être un ami, un parent, un ancien superviseur de thèse, un autre type semblable de superviseur ou un étudiant ayant été sous sa supervision);
- travailler dans le même établissement que les auteurs des lettres de référence présentées au nom du candidat;
- participer au programme de recherche proposé;
- avoir été nommé pour l'obtention d'une chaire en même temps que le candidat;
- tirer profit des résultats de la recherche.

Les examineurs doivent pouvoir évaluer les candidatures dans la langue dans laquelle elles ont été rédigées. Pour toute mise en candidature, le secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada se réserve le droit d'effectuer la sélection finale des examineurs et de ne faire appel à aucun des examineurs proposés.

· Nom de famille :	Prénom :
Département/Faculté :	
Titre ou poste :	
Téléphone :	#
Télécopieur :	
Courriel :	



Mise en candidature d'une chaire d'excellence en recherche du Canada - Pièce jointe

REMARQUE: Les évaluateurs externes et le comité de sélection du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada recevront des copies des demandes soumises dans le cadre de la phase 1 du concours. Dans les demandes de la phase 2, il est autorisé de faire référence au contenu des demandes de la phase 1 ou de mettre à jour tout renseignement pertinent qui y figurerait, mais pas de le reprendre tel quel.

Définition :

le groupe de chercheurs à votre institution qui travailleront avec la chaire dans le cadre du programme de recherche proposé, qu'ils soient financés par le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada ou par d'autres sources

Nombre limite de pages : Les candidatures ne doivent pas dépasser le nombre prescrit de pages par section. Les pages excédentaires ou les documents non requis ne seront pas pris en compte. Vous pouvez inclure des graphiques et des illustrations, mais ceux-ci feront partie du compte de pages limites. Le texte, les graphiques et les illustrations peuvent être disposés en une ou deux colonnes.

Format : Les renseignements doivent être présentés sous les rubriques décrites ci-dessous de façon à ce que chaque section puisse être évaluée séparément.

Présentation : Inscrivez le nom de l'établissement au haut de chaque page et numérotez toutes les pages. Utilisez une police de caractères d'au moins 12 points et ne dépassez pas plus de six lignes par pouce. Les feuilles doivent être de format lettre (8,5 po x 11 po [22 cm x 28 cm]) et comporter des marges d'au moins 0,75 po (2 cm).

1) Description du programme de recherche et lien avec la demande présentée dans le cadre de la phase 1 du concours (maximum de 12 pages)

Objectifs

- Décrire les objectifs que le programme de recherche tendra à atteindre durant les sept années durant lesquelles la chaire sera occupée et faire référence aux objectifs de recherche qui dépassent cette limite.

Programme de recherche et méthodologie

- Situer la recherche proposée dans le contexte des connaissances excitant actuellement dans le domaine visé et faire référence à la documentation universitaire pertinente.
- Décrire l'approche ou le cadre théorique, s'il y a lieu.
- Décrire brièvement les stratégies et les activités clés de la recherche proposée, y compris les approches et les procédures méthodologiques visant la collecte et l'analyse de données.
- Montrer le lien entre la recherche proposée et les travaux de recherche effectués antérieurement, et en préciser la pertinence. Si la recherche proposée représente un changement d'orientation important par rapport aux travaux antérieurs, expliquer en quoi elle est liée aux expériences et aux perspectives acquises grâce aux réalisations passées.
- Préciser l'importance intellectuelle de la recherche proposée (excellence, originalité et innovation).

Description des stratégies de formation proposées

- Préciser la composition de l'équipe de recherche (p. ex. stagiaires postdoctoraux, associés de recherche, étudiants des cycles supérieurs, techniciens, etc.)
- Expliquer comment la formation sera intégrée au programme de recherche proposé et souligner les occasions dans lesquelles les stagiaires de recherche pourront interagir avec d'autres chercheurs.
- Souligner les occasions dans lesquelles les stagiaires de recherche pourront interagir avec des partenaires et des collaborateurs externes.
- Décrire en quoi le programme de recherche proposé pourrait intéresser d'excellents stagiaires de recherche et comment leur formation en recherche leur ouvrira des perspectives de carrières.

Diffusion des résultats

- Présenter la stratégie de diffusion des résultats de la recherche et son importance. Préciser le contexte de cette stratégie (p. ex. les éléments du domaine de recherche qui ont un impact ou la nature du secteur d'utilisation des résultats de recherche) au sein de la communauté universitaire et à l'extérieur.

Intégration de l'établissement et lien avec la demande présentée dans le cadre de la phase 1 du concours

- Fournir plus de détails au sujet de la viabilité du programme de recherche de la chaire et de la capacité de trouver des fonds supplémentaires pour la chaire et son équipe.
- Décrire le rôle de leadership que jouera le titulaire de chaire au sein de son université (p. ex. direction d'un institut ou d'un centre).
- Expliquer en quoi l'expertise en recherche du titulaire de chaire augmentera ou complétera le potentiel de l'équipe de recherche auquel il se joindra, tel qu'énoncé dans la demande de la phase 1.
- Préciser la manière dont les activités de recherche du titulaire de chaire devraient influencer l'ensemble de l'orientation, des forces et du caractère concurrentiel de l'équipe de recherche.
- Justifier tout écart par rapport à la demande de la phase 1.
- S'il y a lieu, présenter les faiblesses indiquées dans le cadre de l'évaluation de la phase 1.
- Pour ce qui est des contributions dans les domaines de recherche prioritaires :
 - préciser les avantages sociaux, économiques ou environnementaux que devrait apporter le programme de recherche;
 - indiquer l'importance particulière du domaine de recherche du titulaire de chaire (notamment dans les domaines où le Canada détient des forces ou un avantage concurrentiel, ou a besoin d'en acquérir);
 - fournir des renseignements supplémentaires par rapport au contenu de la demande de la phase 1 afin d'offrir une nouvelle perspective sur la manière dont le titulaire de chaire contribuera à accroître les forces et le caractère concurrentiel du Canada (p. ex. au moyen de partenariats ou de collaborations).

2) Justification budgétaire (aucune limite de page)

- Justifier chaque élément figurant dans les sections « Contribution du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada », « Contribution de l'université » et « Contribution d'autres sources ».

3) Liste des références (aucune limite de page)

- Joindre la liste de toutes les références citées dans le programme de recherche proposé.

4) Lettres de confirmation de la contribution d'autres sources (maximum de deux pages chacune)

- Dans le cas de chaque organisme fournissant une contribution en espèces ou en nature, joindre une lettre confirmant l'appui offert au titulaire de chaire. Si cette lettre décrit la manière dont l'organisme en question pourra tirer profit des résultats de recherche escomptés, la nature et la portée de l'interaction entre l'équipe de recherche du titulaire de recherche et le personnel de l'organisme ainsi que l'avantage que la recherche proposée pourra avoir pour le Canada, la candidature proposée sera plus solide.

5) Lettres d'appui de l'université (maximum de deux pages chacune)

- Demander au cadre dirigeant de l'université de rédiger une lettre confirmant l'appui de l'université et son consentement concernant les renseignements contenus dans la candidature.
- Demander au directeur du département ou au doyen de la faculté dans laquelle la chaire sera établie de rédiger une lettre confirmant l'appui du département et expliquant comment la faculté interagira avec le titulaire de chaire.

6) Examineurs potentiels exclus (aucune limite de page)

- Les candidats peuvent présenter une lettre à l'agent du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada afin d'indiquer les examineurs qui, selon eux, risqueraient de ne pas effectuer une évaluation impartiale.



Cette lettre doit justifier pourquoi il est nécessaire d'exclure ces examinateurs (p. ex. il peut s'agir d'experts avec lesquels le candidat ou un membre de son équipe de recherche est en grave désaccord). Bien que le secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada ne peut être tenu par ces renseignements, il en tiendra compte au moment de sélectionner les examinateurs externes.

- Les renseignements fournis dans cette lettre resteront strictement confidentiels. Ils ne serviront qu'à aider à choisir les examinateurs pour chaque candidature et ne seront pas soumis aux examinateurs externes ou aux membres du comité de sélection.



Signature

Il est entendu que la présente mise en candidature est conforme aux conditions générales régissant le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada telles qu'elles sont énoncées dans son site Web, de même qu'aux politiques applicables de l'organisme subventionnaire pertinent, et que l'université y souscrit.

Il est entendu que le processus de recrutement et de nomination du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada au sein de votre université a été transparent et équitable. Notamment, il a compris un volet de publicité avec un énoncé d'engagement en matière d'équité.

Il est entendu que le titulaire de la chaire d'excellence en recherche du Canada et l'université participeront à des activités de diffusion qui pourraient intéresser les médias.

Il est entendu que l'université comprend les politiques concernant l'utilisation et la divulgation des renseignements fournis au Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada telles qu'elles sont énoncées dans son site Web, et y souscrit.

Signature de l'université

Titre (président, recteur ou principal de l'université
ou son mandataire)

Date: ____ / ____ / ____